



communauté
de l'auxerrois

Demande de contrôle des installations d'Assainissement Non Collectif (ANC)

Communauté de l'auxerrois
Service Eau et Assainissement
6bis, Place du Maréchal Leclerc
BP 58
89010 AUXERRE Cedex
03 86 98 08 36 – eauassainissement@auxerre.com

Je soussigné(e)
(nom et prénom)

Demeurant à
(adresse complète)

Tél :

Mail :

Agissant en qualité de (1) :

Demande le contrôle de l'installation d'assainissement non collectif
(2) pour le bien situé au :

Section cadastrale

Type de contrôle souhaité :

- Premier contrôle (délais 5 semaines) – 106.00 € HT
- Contrôle Périodique (délais 5 semaines) – 89.00€ HT
- Contrôle vente (délais 3 semaines) – 138.00 € HT

Je m'engage à régler le coût du contrôle à réception du titre de recette établi par le Trésor public pour le compte de la Communauté de l'auxerrois.

La société VEOLIA prestataire pour le compte de la Communauté de l'auxerrois est chargée de la prise de rendez-vous et du contrôle.

Fait à :

Le :

Signature :

Personne à facturer (si différente du signataire) :

Adresse de facturation :

(1) Préciser : propriétaire ou mandataire dûment autorisé (dans ce dernier cas, joindre une procuration)

(2) La demande de contrôle ne concernent que les immeubles situés en zonage d'assainissement non collectif.

6bis, Place du Maréchal Leclerc

BP 58

89010 AUXERRE Cedex

Tél. : 03 86 72 20 60

www.communaute-auxerrois.com